

UNICEREALES
Société Anonyme au capital de 1.402.500 euros
Siège social est à PARIS (75116), 23 avenue de Neuilly
RCS de PARIS 314 391 368

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 3 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois décembre à 13h45, l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société UNICEREALES s'est réunie au siège social, sur convocation du Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Remplacement du Commissaire aux Comptes titulaire,
 - Pouvoirs.
-

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions définitives suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la nomination de la société RSM FRANCE, société par actions simplifiée identifiée au RCS de Paris sous le numéro 800 709 891, ayant pour siège social 26 rue Cambacérès – 75008 Paris, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de la société Ernst & Young Audit, société par actions simplifiée identifiée au RCS de Nanterre sous le numéro 344 366 315, ayant pour siège social le 1-2 Place des Saisons – 92400 Courbevoie, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

La société RSM FRANCE a fait savoir qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination.

L'Assemblée prend acte que les conditions rendant nécessaire la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant ne sont pas réunies. En conséquence, il n'y a pas lieu de désigner un Commissaire aux Comptes suppléant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original d'une copie ou d'un extrait des présentes délibérations pour remplir toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Secrétaire de l'Assemblée

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.